



**DEMANDE DE RESERVATION
DE LA MAISON DU TEMPS LIBRE
- Associations nanteuillaises & Syndics -**

DEMANDEUR :

Nom de l'association ou syndic :

Nom et prénom du représentant :


☎ : / / / /

✉ :@

RESERVATION :

DATE : HEURE : de H à H

Objet de la manifestation :

Nombre de personnes prévues :  **max. autorisé : 150** pour la grande / **30** pour la petite salle

Mise à disposition :

- En semaine - Petite salle avec Kitchenette
- En semaine – Grande salle
 - Avec cuisine Sans Cuisine
- En week end – salle complète (grande + petite salles) - du vendredi 20h au lundi 9h

Lors de la 1^{ère} demande de l'année, à déposer en mairie afin de confirmer la réservation :

↪ Une attestation de souscription à un contrat d'assurance responsabilité civile au nom de l'association.

Bon pour la réservation et acceptation du règlement intérieur de la Maison du Temps Libre.

Date

Signature du demandeur :

Partie réservée à la Mairie

Demande de réservation : Acceptée Refusée

dans les termes énoncés ci-dessus et sous réserve du respect du règlement ci-joint.

La remise des clés et l'état des lieux « entrant » auront lieu le à H

L'état des lieux « sortant » et la restitution des clés auront lieu le à H

Fait à Nanteuil-le-Haudouin, le

Commune de Nanteuil-le-Haudouin

Mairie ♦ 8 place de la République - 60440 ♦ Tél : 03 44 88 38 00 ♦ Site internet : www.nlh60.fr